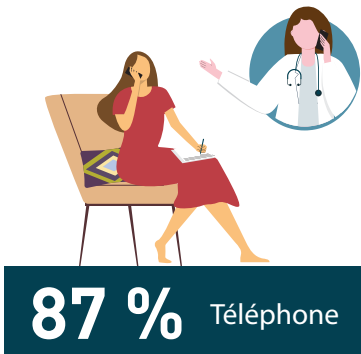


Expériences en matière de prestation de soins virtuels vécues par les travailleurs de la santé pendant la pandémie de COVID-19

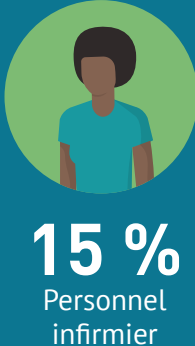
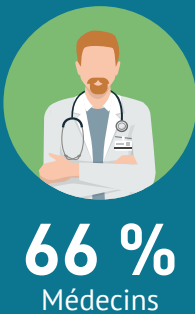
À l'automne 2021, **1 travailleur de la santé sur 4 (24 %)** a déclaré avoir fourni des services de soins de santé virtuellement depuis mars 2020.



Parmi les travailleurs de la santé qui ont fourni des soins virtuels, presque tous l'ont fait au téléphone, près de la moitié, par vidéo, et le quart, par courriel, message texte ou messagerie instantanée.



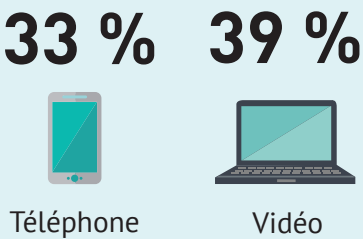
Parmi les trois groupes professionnels suivants, les psychologues, travailleurs sociaux et conseillers familiaux étaient les plus susceptibles de **déclarer avoir fourni des soins virtuels**, suivis des médecins. Le pourcentage était le plus faible chez le personnel infirmier.



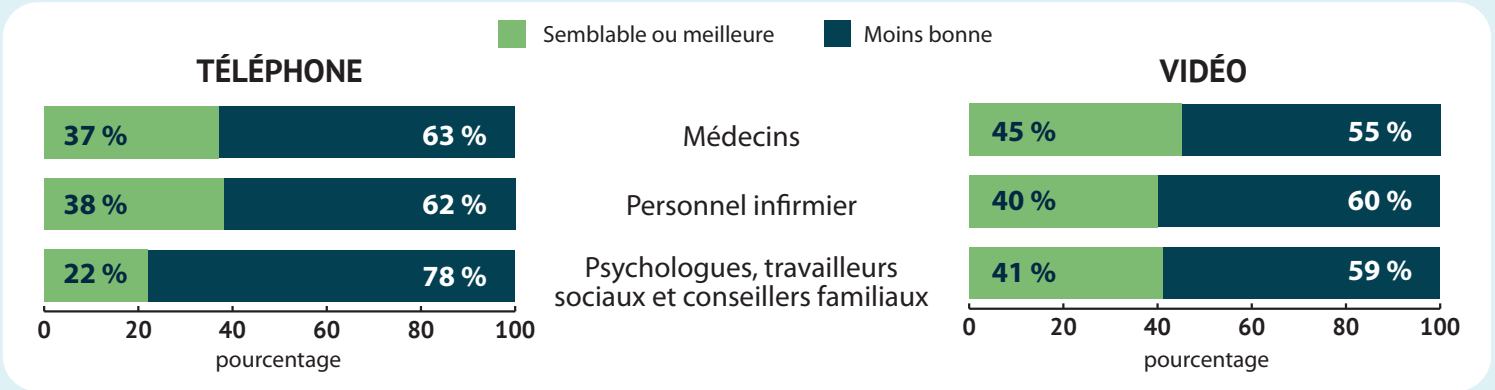
Comment les soins virtuels et en personne se comparent-ils?



Selon leur expérience en matière de prestation de soins virtuels, au moins **1 travailleur de la santé sur 3** considérait que la prestation de soins par téléphone ou par vidéo **était semblable à la prestation de soins en personne ou meilleure**.



EXPÉRIENCES EN MATIÈRE DE PRESTATION DE SOINS VIRTUELS OU EN PERSONNE SELON LE GROUPE PROFESSIONNEL



Source : Statistique Canada, Enquête sur les expériences vécues par les travailleurs de la santé pendant la pandémie.
ISBN : 978-0-660-46052-9 | Numéro au catalogue : 11-627-M © Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de l'Industrie, 2022